

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/12/2024
Publication : 20/12/2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 19 décembre 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 11 décembre 2024

Nombre de membres du Conseil métropolitain : 86
Nombre de membres en exercice : 86

Nombre de présents participant au vote : 72
Nombre de procurations : 10

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Guillaume RUET	Madame Delphine BLAYA
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Thierry FALCONNET	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Patrick AUDARD
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Monsieur Léo LACHAMBRE
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Ludmila MONTEIRO	Madame Hana WALIDI-ALAOUI
Monsieur Jean-François DODET	Monsieur Pierre PRIBETICH	Monsieur Samuel LONCHAMPT
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Kildine BATAILLE	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Christophe AVENA	Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
Madame Odile GOIZET-DUMONT	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Jean-Marc RETY
suppléante de M. Dominique GRIMPRET	Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Jean-marc GONÇALVES
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Georges MEZUI	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Monique BAYARD
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Emmanuel BICHOT	Madame Catherine GOZZI
Madame Christine MARTIN	Madame Caroline JACQUEMARD	Monsieur Philippe SCHMITT
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Stéphane CHEVALIER	Madame Isabelle PASTEUR
Monsieur Nicolas BOURNY	Madame Céline RENAUD	Madame Céline RABUT
Madame Céline TONOT	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT	Monsieur Frédéric GOULIER
Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Bruno DAVID	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	Madame Laurence GERBET	Monsieur Adrien GUENE
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Claire VUILLEMIN	Madame Noëlle CAMBILLARD
Madame Brigitte POPARD	Madame Stéphanie MODDE	Madame Stéphanie GRAYOT-DIRX
Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Olivier MULLER	Monsieur Stéphane WOYNAROSKI
	Monsieur Patrice CHATEAU	

Membres absents :

Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Christine MARTIN
Monsieur Patrick CHAPUIS	Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Monsieur Christophe BERTHIER pouvoir à Monsieur Christophe AVENA
Monsieur Cyril GAUCHER	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Monsieur Denis HAMEAU
	Monsieur David HAEGY pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Madame Bénédicte PERSON-PICARD pouvoir à Monsieur Samuel LONCHAMPT
	Madame Catherine VICTOR pouvoir à Monsieur Guillaume RUET
	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Madame Monique BAYARD
	Monsieur Gaston FOUCHERES pouvoir à Madame Anne PERRIN-LOUVRIER
	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY pouvoir à Monsieur Jean DUBUET

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES
Décision budgétaire modificative n°4 - Exercice 2024

Il est proposé au conseil métropolitain, lors de sa présente séance :

- d'une part, d'ajuster les prévisions budgétaires sur l'exercice 2024 pour le budget principal, telles que détaillées dans le rapport de présentation de la décision modificative n°4 pour l'exercice budgétaire 2024, annexé à la délibération ;
- et, d'autre part, de retranscrire, au sein des maquettes budgétaires de l'exercice 2024 du budget principal et du budget annexe du groupe turbo-alternateur, l'état de situation des autorisations de programme [AP] et de leurs crédits de paiement [CP], en lien avec le projet de modernisation de l'Unité de Valorisation Energétique des déchets (UVE), pour lequel est créé deux autorisations de programme (budget principal et budget annexe du Groupe turbo-alternateur) dans le cadre du rapport dédié, également à l'ordre du jour du présent conseil métropolitain, étant précisé que les premiers crédits de paiement de chacune desdites AP sont prévus à compter de l'exercice 2025.

Vu le rapport détaillé de présentation de la décision modificative n°4 pour l'exercice budgétaire 2024, annexé à la délibération ;

Vu les maquettes budgétaires, ci-annexées, pour le budget principal, et le budget annexe du groupe turbo-alternateur ;

Considérant, conformément au rapport détaillé et aux maquettes budgétaires ci-annexées, que les prévisions budgétaires pour l'exercice 2024 sont équilibrées, tant en recettes qu'en dépenses, et tant en fonctionnement qu'en investissement ;

Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :

- **d'approuver** la décision modificative n°4 de l'exercice budgétaire 2024 du budget principal et du budget annexe du groupe turbo-alternateur, ainsi que les maquettes budgétaires correspondantes jointes en annexes à la présente délibération ;
- **d'autoriser** le Président à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la délibération.

SCRUTIN	POUR : 74	ABSTENTION : 3
	CONTRE : 5	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 10 PROCURATION(S)	